

Présentation générale

*Electriciens sans frontières est une **ONG** (Organisation Non Gouvernementale) de solidarité internationale reconnue d'utilité publique, dont la vocation est d'améliorer les conditions de vie des populations les plus démunies grâce à l'accès à l'électricité et à l'eau.*

Les principales actions menées en 2018 suivant 129 projets dans 38 pays, se sont déroulées soit dans :

- un cadre **d'urgence ou post-urgence** (8) pour répondre à des sinistres ou à des crises humanitaires,
- une mission d'**expertise** (33) pour apporter notre appui et notre savoir faire ou
- la mise en place de **projets de développement** (88) à plus long terme, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la mise en place d'activités génératrices de revenus.

L'électricité est devenue un des éléments de vie majeure : elle permet de fournir l'eau, les soins, la nourriture et l'éducation et de déployer l'activité économique locale... réduisant ainsi l'immigration vers les pays industrialisés.

En outre, notre principal souci est d'assurer la pérennité des équipements et des exploitations.

1 Rappel historique

1986 une dizaine de salariés EDF (Études et recherches) créent une association le CODEV (COopération et DEveloppement) pour mettre leur expertise au service de la solidarité internationale et permettre l'accès à l'électricité.

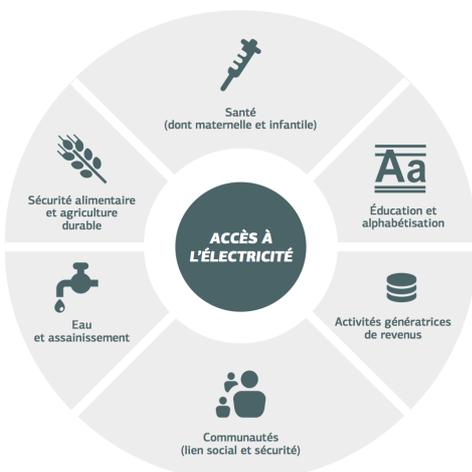
1994 l'activité comprend 21 structures locales et reçoit le prix du Haut Conseil à la Coopération Internationale.

2002 l'association s'organise en 15 associations régionales regroupant 600 bénévoles.

2011 création d'une association nationale unique regroupant 15 délégations régionales et mobilisant 1000 bénévoles issu principalement du monde de l'énergie.

2013 reconnu par l'état comme Organisation Non Gouvernementale (ONG) d'utilité publique elle permet de faire bénéficier les donateurs de la déduction fiscale.

2 L'impact de l'électricité sur la vie courante



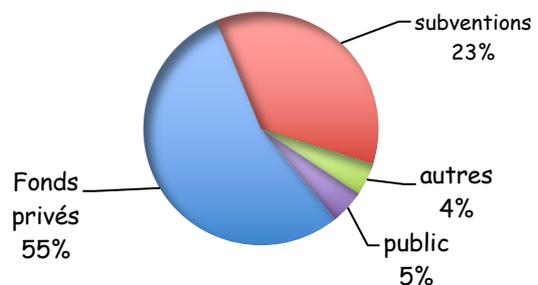
L'électricité au centre des besoins élémentaires

3 Chiffres clés fin 2018

- 32 ans d'existence
- 129 projets en cours
- 38 pays d'intervention
- 1300 bénévoles (actifs :57%, retraités :43%)
- 27 194 jours de bénévolat
- 14 délégations régionales
- 8 salariés permanents

4 Les ressources en 2018

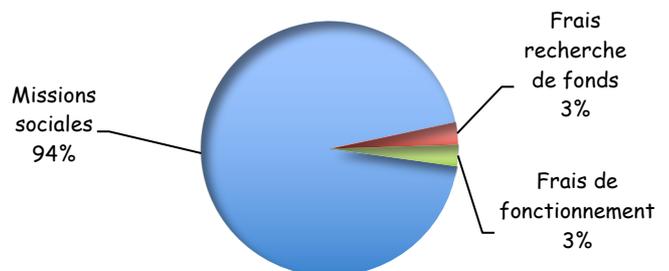
Dons en espèces → 2.846.000 €



Dons en nature → 697.000 €

Valorisation du bénévolat → 7.206.000 €

5 Les dépenses en 2018



6 Choix et critères d'éligibilité des projets

Ils doivent nécessairement être :

A- En cohérence avec les orientations d'ESF :

- ❖ Le projet doit constituer un **réel apport au développement des populations démunies** à travers l'accès à l'électricité et/ou à l'eau.
- ❖ La **valeur ajoutée d'ESF doit pouvoir être démontrée** (apport d'expertise, conseil auprès d'un maître d'ouvrage, maîtrise d'œuvre).

B- Un projet « responsable » :

- ❖ **Les effets directs** (amélioration des conditions de vie de la population, bénéfiques pour l'activité économique locale, charges induites pour les bénéficiaires) **et indirects** (risques d'exclusion et/ou de modification de l'équilibre social, impact environnemental...) **du projet doivent être clairement identifiés.**
- ❖ **Le projet doit s'inscrire dans la durée**, il doit intégrer pour cela des activités génératrices de revenus ou permettre le bon fonctionnement des installations pendant une durée d'au moins cinq ans. Prévoir le transfert des compétences des parties prenantes pour garantir leur autonomie et leur implication. Il devra pouvoir s'adosser à un partenaire local légitime, solide et compétent.
- ❖ **L'équipe projet sera experte et compétente.**

- ❖ Les risques financiers, humains, sociaux, techniques seront parfaitement identifiés, évalués et des solutions seront proposées.

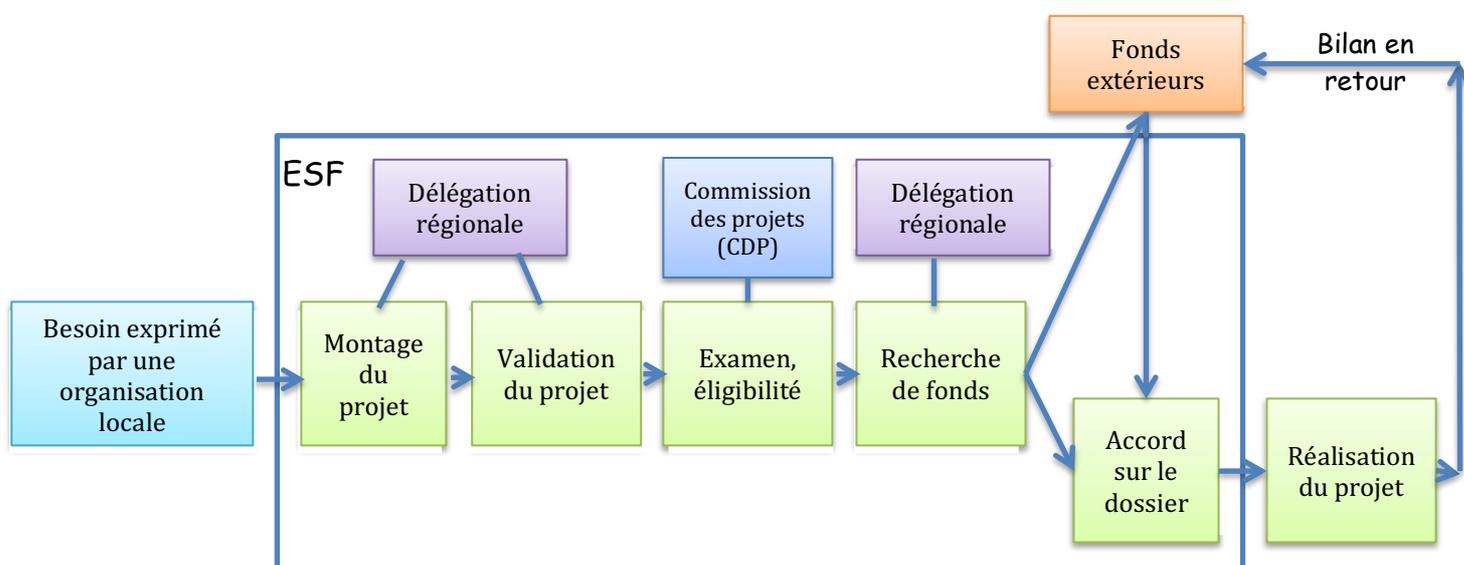
C- En cohérence avec la stratégie d'ESF

- ❖ **Le projet devra avoir une bonne lisibilité.**
- ❖ **Le rapport coût/efficacité du projet sera favorable et démontré.**
- ❖ **Le projet pourra s'inscrire dans un programme pluriannuel** portant sur plusieurs réalisations plutôt que sur une opération ponctuelle.
- ❖ **Le partage des compétences et expériences devra pouvoir se faire entre les différentes délégations d'ESF** tant sur le plan social que méthodologique, géographique, partenarial ou technique, susceptible d'enrichir l'expertise ou la valeur ajoutée d'ESF.
- ❖ La **mutualisation des projets et des ressources** seront recherchés pour permettre des économies d'échelle.
- ❖ **Le nombre de salariés d'entreprises partenaires impliqués dans le projet.**
- ❖ La **perspective de développement de partenariats** importants pour ESF avec des acteurs reconnus de la solidarité internationale ou de l'accès à l'énergie.

7 Procédure pour l'établissement d'un projet

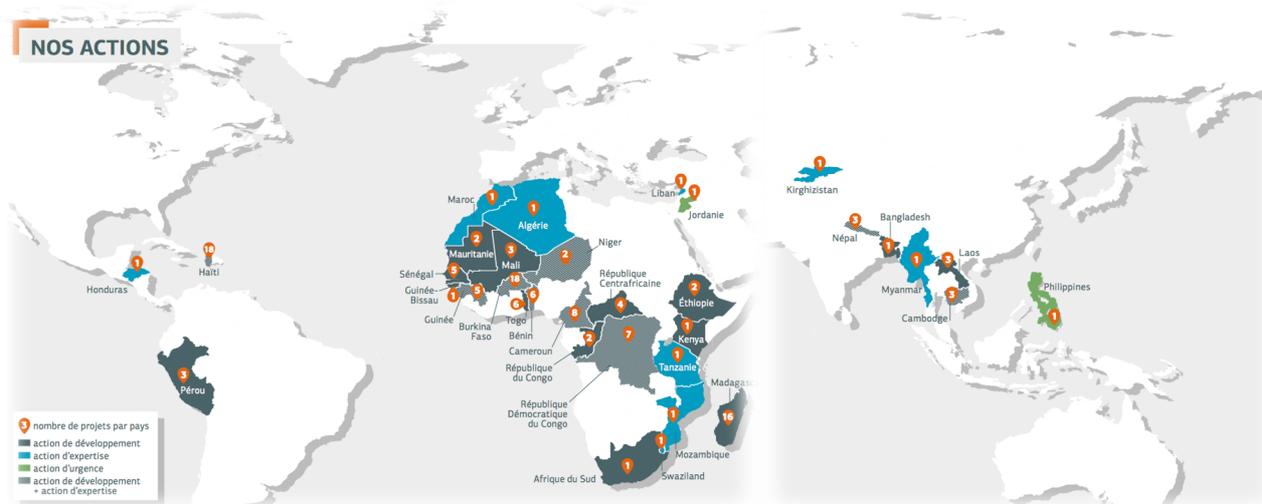
Lorsqu'un besoin est présenté et identifié, il est analysé et structuré en projet lequel suit un circuit très rigoureux avec différentes étapes de contrôle afin de s'assurer qu'il est parfaitement éligible aux critères et objectifs d'ESF.

Une fois évalué et validé par la commission des projets, la recherche de financement commence pour trouver des généreux donateurs qui acceptent de participer à l'investissement global du projet sur les thèmes qui les intéressent. Une fois le budget trouvé et « bouclé », la réalisation peut alors commencer et les donateurs sont informés de la fin des travaux.

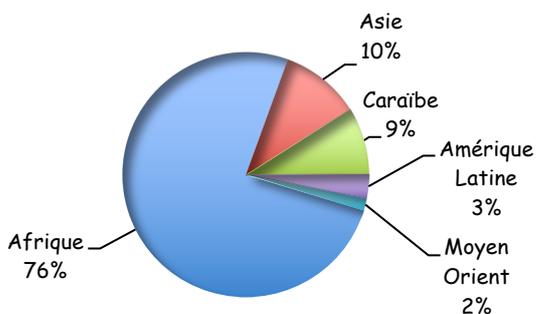


Des fiches de projets sont réalisées pour chacun des projets ce qui permet d'avoir une liste complète et précise de références.

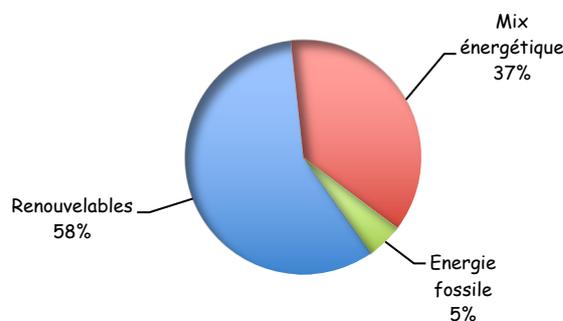
8 Les principaux pays concernés



Répartition des actions menées à travers les continents



Répartition des énergies des projets



Energie renouvelable = solaire, hydraulique...
 MIX énergétique = renouvelable + réseau local + groupes électrogènes
 Energie fossile = groupe électrogène

9 Principales références

ESF s'engage en faveur de l'énergie durable pour tous.

Actions ponctuelles menées dans l'urgence :

- Apporter de la lumière pour les réfugiés syriens en Jordanie
- Eclairage d'un camp médicalisé en Somalie

Travaux de développement et d'expertise :

Madagascar :

- amélioration de la distribution d'électricité et d'eau dans l'hôpital de Ranohira
- électrification solaire du collège agricole d'Ambalavao
- électricité et eau pour les centre de santé de base et les villages

Bénin :

- électrification des bâtiments communautaires du village de Koussoukoingou
- accès à l'eau, à l'électricité et à la santé pour la « cité des enfants ».

Burkina Faso

- Electrification photovoltaïque pour le centre d'accueil de Poutin
- Electrification de l'école de la seconde chance de Sabou

République Démocratique du Congo

- Formation à l'électricité pour les jeunes du centre de formation Professionnelle de Lemba
- Electrification d'une coopérative agricole de Mukoma

République Centre Africaine :

- électrification de l'hôpital universitaire de Berbérati

Togo :

- Electrification d'un ensemble scolaire et d'un dispensaire.

Autres pays :

Népal, Haïti, Guinée, Cameroun, Cambodge...

10 Principaux partenaires et soutiens

Les Entreprises : RTE, EDF, ERDF, Legrand, Schneider, Nexans...

Les fonds et fondations : Fondation de France, Fondation EDF, Fondation Alstom...

Mais aussi des collectivités territoriales, des syndicats mixtes, des institutions, des comités d'entreprises et différentes associations...

11 La Charte d'ESF

EXTRAIT DE LA CHARTE D'ELECTRICIENS SANS FRONTIÈRES

Depuis 2011, nous avons adopté une charte qui expose nos valeurs et engagements. Elle dicte les attitudes de tous les adhérents dans leur participation aux activités de l'ONG. Leur respect et mise en œuvre sont les clés de notre réussite collective. Cette charte engage chacun des adhérents et conditionne le bon fonctionnement de l'association. Chaque délégation veille au respect de la charte par ses adhérents.

LA RESPECT DE LA PERSONNE

Nous portons une attention particulière au respect des cultures, des personnes et des collectifs pour et avec lesquels nous agissons.

LA REDEVABILITÉ

Nous rendons compte de toutes nos activités aussi bien dans les pays où nous menons des actions qu'en France. Cet engagement de transparence est un gage de crédibilité et de pérennité.

LA DÉMOCRATIE INTERNE

Nous disposons d'une animation participative dont les adhérents élus sont les moteurs et les garants. Ce fonctionnement collectif a été notamment validé par l'obtention du statut d'association reconnue d'utilité publique en mai 2013.

LA DÉSINTÉRESSEMENT

Les adhérents et les élus sont tous bénévoles. Ils trouvent dans l'engagement associatif un moyen d'épanouissement et de valorisation de leur savoir-faire.

LA RESPONSABILITÉ DANS LA DURÉE

La pérennité des actions que nous menons dans le monde est un enjeu prioritaire et une préoccupation constante.

12 L'organisation



Elle s'appuie sur 14 délégations régionales plus proche des bénévoles qui gèrent les projets de manière autonome suivant les règles d'ESF dont le siège assure un contrôle général.

13 Fonctionnement

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	
Son rôle : approuver les comptes et le rapport moral et d'activités, voter le budget, élire les membres du Conseil d'administration et du Bureau, statuer sur toutes les résolutions qui lui sont présentées.	Son rôle : déterminer les principales orientations d'Electriciens sans frontières, arrêter le budget et les comptes annuels.	
BUREAU	CONSEIL DE GOUVERNANCE	SECRETARIATS RÉGIONAUX
Son rôle : assurer la gestion courante d'Electriciens sans frontières.	Son rôle : garantir le respect des valeurs, des statuts et du règlement intérieur, préparer le plan d'action, le budget et les notes d'organisation, valider les projets ayant reçus un avis favorable de la Commission des projets.	1 délégué régional 1 trésorier 1 correspondant projets 1 correspondant communication et partenariats
COMMISSION DES PROJETS	COMMISSION COMMUNICATION ET PARTENARIATS	RÉUNION DES TRÉSORIERS
Son rôle : vérifier la conformité des projets avec nos critères d'éligibilité, élaborer et proposer au Conseil de gouvernance les outils et processus nécessaires à l'élaboration des projets, proposer au Conseil de gouvernance un avis sur les projets qui lui sont soumis.	Son rôle : assurer le développement du réseau des partenaires de l'association, réfléchir à de nouvelles pistes de financement, proposer des formes de soutien diversifiées et élaborer des outils de communication.	Son rôle : élaborer et ajuster les procédures et modèles de budgets relatifs au montage, suivi comptable et financier des projets.
COMITÉ DE SUIVI DES PROJETS	COMITÉ DE SUIVI FINANCIER	
Son rôle : étudier les sollicitations extérieures, examiner les réponses aux réserves de la Commission des projets, et proposer (ou non) de lever ces réserves, examiner les modifications de projet et proposer (ou non) de les accepter.	Son rôle : étudier le plan de financement des projets, proposer au bureau l'affectation de ressources libres si nécessaire, proposer au bureau l'acceptation (ou non) des projets et suivre le budget de l'association.	
CONSEIL D'ORIENTATION	COMMISSION DE CONTRÔLE INTERNE	
Son rôle : délivrer des avis concernant toutes orientations ou questions dont il serait saisi par le Conseil d'administration, le Conseil de gouvernance ou le Bureau.	Son rôle : veiller aux principes d'éthique, à la transparence, au respect des engagements pris, à la traçabilité des décisions, au respect des délégations de pouvoir et de signature et au cycle de chaque type d'action.	

14 Ce qui est recherché

- Un soutien financier soit général pour le fonctionnement de l'institution, soit ciblé sur une opération donnée en fonction de l'intérêt stratégique des projets (voir fiches sur site internet), ou des dons en nature (matériels neufs ou de fins de chantiers, mains d'œuvre...
- Une expertise dans différents domaines et/ou une aide à la formation,
- Une participation active (dans le cadre d'un bénévolat) sur la gestion des projets : chef de projet, gestion budgétaire, financement...

Modalités et coûts du soutien à Electriciens Sans Frontières

En réalité, grâce à la déduction fiscale accordée à notre ONG...		
le montant des dons de :	revient aux entreprises :	revient aux particuliers :
25€	10€	8,5€
60€	24€	20,40€
120€	48€	40,80€

Collectivités territoriales ou services publics
Possibilité de consacrer jusqu'à 1% de leurs budgets énergie à la coopération internationale



Electriciens sans frontières
5 rue Jean Nicot
931691 PANTIN Cedex
01 84 21 10 40
contact@electriciens-sans-frontieres.org
www.electriciens-sans-frontieres.org